

## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

### Quel accompagnement au sein du couple ?

Lundi 25 et mardi 26 janvier 2021  
à Brest (site Pôle Santé - UBO)



#### PRÉSENTATION

Les violences faites aux femmes constituent l'un des problèmes majeurs en matière de violation des droits humains<sup>(1)</sup>. Elles sont, dans le monde la première cause de mortalité des femmes entre 19 et 44 ans. En France, plus de 216 000 femmes sont victimes de violences conjugales, seulement 18% d'entre elles déposent plainte et une femme meurt tous les deux jours et demi victime de ce fléau<sup>(2)</sup>. En 2015, 122 femmes sont ainsi décédées sous les coups de leur compagnon ou ex compagnon. Les données chiffrées restent sous estimées et montrent que la fréquence de ces violences ne diminue pas, et cela en dépit des nombreuses campagnes de prévention et sensibilisation menées depuis des années. Outre ces décès, la violence conjugale a de nombreuses conséquences sur l'état de santé des femmes qui en sont victimes et sur celui de leurs enfants. La complexité multifactorielle du phénomène peut entraver sa prise en charge et devenir une source de malaise chez les professionnels qui y sont confrontés. La grossesse est un moment propice aux violences au sein d'un couple mais aussi de réminiscence des traumatismes antérieurs subis. En 2006, Silverman et al ont précisé que les femmes ayant subi des violences avant et/ou pen-

dant la grossesse ont des risques significativement plus augmentés de pathologies obstétricales (métrorragies, rupture prématurées des membranes, diabète, hypertension artérielle)<sup>(3)</sup>.

Les professionnels de santé dont les sages-femmes sont en première ligne pour dépister ces violences, et sont nécessairement amenés à rencontrer des patientes victimes de violence. Cependant le taux de signalement reste très faible et beaucoup se sentent démunis devant ce problème. La Loi du 4 août 2014 relatives aux égalités réelles entre les hommes et les femmes rend obligatoire la formation des professionnels médicaux et para médicaux sur les violences faites aux femmes.

Cette formation vise à leur apporter les moyens concrets de dépister et d'aider les femmes victimes de violences, plus spécifiquement les violences conjugales.

(1)-La mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF).

(2)-Enquête « cadre de vie et sécurité » (ONDRP-INSEE). Ces chiffres sont des moyennes obtenues à partir des résultats des enquêtes 2010, 2011 et 2012.

(3)-Silverman, J. G., Decker, M. R., Reed, E., & Raj, A. (2006). Intimate partner violence victimization prior to and during pregnancy among women residing in 26 US states: associations with maternal and neonatal health. *American journal of obstetrics and gynecology*, 195(1), 140-148.

#### OBJECTIFS

##### Aptitudes et compétences

- > Appréhender la spécificité des situations de violence pour accompagner de manière adaptée et respectueuse la victime,
- > Dépister et repérer les violences en sachant les définir, et leur attribuer la qualification et sanction pénale associée,
- > Sensibiliser le professionnel aux stratégies de l'agresseur et à leurs impacts psychotraumatiques pour adapter sa communication avec les victimes,
- > Élaborer les outils de dialogue et d'entretien nécessaires avec une femme possiblement victime de violences,
- > Accompagner médicalement en évaluant la gravité de la situation de la victime et rédiger un certificat médical descriptif si nécessaire,
- > Analyser les conditions du signalement et proposer des recommandations pratiques aux professionnels confrontés à une situation ou à une suspicion de violences,
- > Orienter la victime vers le réseau d'accompagnement judiciaire, social et associatif.

#### PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation est ouverte aux professionnels de santé (sages-femmes, médecins, personnel exerçant en CPEF ou aux urgences...).

## PROGRAMME

### LUNDI 25 JANVIER 2021

8h45 : café d'accueil.

#### **Matinée : 9h-12h30**

- > Epidémiologie et typologie des violences : de quoi parle-t-on ? Conséquences des violences,
- > Les psychotraumatismes liés aux violences : quels sont les mécanismes neurobiologiques impliqués ?
- > Illustration - Film.

#### **Après-midi : 14h-17h30**

- > La responsabilité pénale des soignants face au dépistage : Le secret professionnel et la notion de non-assistance à personne en danger : que dit la loi ?
- > L'orientation juridique des victimes et le processus judiciaire.
- > Quelles sont les qualifications et sanctions pénales des violences ?
- > Le dépistage systématique : quelles stratégies et attitudes professionnelles à adopter ?
- > Les spécificités de l'entretien avec une femme victime de violences : Quels sont les principes généraux de la relation empathique ?

### MARDI 26 JANVIER 2021

#### **Matinée : 9h-12h30**

- > L'orientation et le réseau autour des victimes de violence : quel est l'accompagnement judiciaire et associatif (protection sur ordonnance/ signalement) ?
- > L'accompagnement médical : comment rédiger un certificat descriptif ? Comment évaluer la gravité de la situation ?

#### **Après-midi : 14h-17h30**

- > Ateliers pratiques sur la base de la simulation (jeux de rôles) : quels sont les spécificités de l'entretien pour favoriser la parole des femmes ?

**Synthèse et évaluation de la formation.**

## Méthodes mobilisées

**En couvrant des champs de compétences multiples, cette action fait intervenir des professionnels d'horizons divers : juriste, avocat, médecin légiste, psychologue, professionnel de l'action sociale et de l'accompagnement des victimes.**

Le format de cette action allie l'association de méthodes expositives par apports cognitifs et méthodes actives, expérimentelles via la simulation.

Les apports cognitifs portent sur l'épidémiologie et la typologie des violences et leurs conséquences (psychotraumatismes et mécanismes neurobiologiques impliqués).

La responsabilité pénale des soignants face au dépistage, l'orientation juridique des victimes et le processus judiciaire ainsi que les qualifications et sanctions pénales des violences sont abordées.

Enfin l'importance du dépistage systématique, les spécificités de l'entretien avec une femme victime de violences (principes de la relation empathique, accompagnement médical) et l'orientation et le réseau autour des victimes de violence seront approfondis.

La méthode active, basée sur la simulation (jeux de rôles) permet de mettre en application les spécificités de l'entretien pour favoriser la parole des femmes, à partir du déroulé d'une consultation. Les jeux de rôle par simulation, systématiquement débriefés, permettent également d'évaluer l'acquisition des compétences visées.

Cette progression favorise la réflexion à partir des recommandations actuelles, sur le rôle de chacun et apporte des outils pratiques pour l'accompagnement de ces patientes.

Pour chaque thématique abordée, des références bibliographiques récentes et les recommandations de bonnes pratiques actuelles sont citées.

Un questionnaire d'évaluation de la formation est systématiquement proposé.

## RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- > **G. DELPECH-DUNOYER**, Enseignante sages-femmes,
- > **F. JUBIL**, Enseignante sages-femmes.

## VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

## MODALITÉS

**Durée** : 2 jours (14h).

**Localisation des cours** : Brest, École de sages-femmes/ Faculté de Médecine et Sciences de la Santé de Brest.

**Nombre de participants** : 20 maximum.

**Tarif** : 450€

Possibilité d'une prise en charge et indemnisation ANDPC ou FIFPL.

## DATES

- > Lundi 25 janvier 2021,
- > Mardi 26 janvier 2021.

## CANDIDATURE

Candidature en ligne :

**[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)**

onglet > Formations courtes

et à adresser par mail ou par courrier postal à l'École de sages-femmes.

## ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité, lieu d'accueil, d'écoute et d'informations propose un dispositif d'accompagnement spécifique.

## CONTACT

École de sages-femmes

22 avenue Camille Desmoulins

CS93837 - 29238 BREST cedex 3

Mail : [secretariat.fc.esf@univ-brest.fr](mailto:secretariat.fc.esf@univ-brest.fr)

[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**A nous retourner avant le 10 janvier 2021**

Madame  Monsieur

Nom.....

Nom de naissance (si différent).....

Prénom.....

Date de naissance.....

Profession.....

Statut :  Salarié  Libéral

N° RPPS ou ADELI : .....

Adresse professionnelle .....

CP..... Ville.....

Téléphone professionnel .....

Email professionnel .....

Adresse personnelle.....

CP..... Ville.....

Téléphone personnel.....

Email personnel.....

**Tarif des journées : 450€**

**Prise en charge FIFPL ou ANDPC possible pour les libéraux**

Inscription individuelle

Prise en charge par la FC de l'Etablissement employeur

Demande de financement ANDPC

Demande de financement FIFPL (avance des frais : 450€ à l'ordre de l'Agent comptable de l'UBO)

Possibilité de restauration sur place le midi (environ 7€ par repas)

Fait à..... Le..... <b>Signature du stagiaire et cachet</b>	Fait à Brest Le..... <b>Laurent BOURLÈS</b> <i>Directeur du SUFCA</i>
---	--

*En signant ce document, le stagiaire s'engage à accepter les conditions générales de vente et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur relatifs aux activités de formation continue à l'UBO ([www.univ-brest.fr/formation-continue/menu/Ressources](http://www.univ-brest.fr/formation-continue/menu/Ressources)).*

Bulletin d'inscription à nous retourner :

**Par courrier postal ou à l'accueil**

École de sages-femmes  
22 avenue Camille Desmoulins  
CS93837  
29238 BREST cedex 3

**Par mail**

secretariat.fc.esf@univ-brest.fr